

Evaluation Globale des Risques LCB/FT-P-C

- LCB/FT-P-C
- *Newsletter N°2*



Evaluation Globale des Risques LCB/FT-P-C, pilier d'un dispositif LCB/FT-P-C efficace

L'Evaluation Globale des Risques LCB/FT-P-C, processus de prime abord long et fastidieux et pour lequel beaucoup de professionnels rechignent à s'atteler, est essentiel. Il ne faut pas voir cet exercice comme une contrainte, c'est au contraire une opportunité.

Mais alors pourquoi se lancer ? Tout d'abord, parce que c'est une **obligation légale**. En effet, tous les Professionnels Assujettis à la loi 1.362 modifiée relative à la LCB/FT-P-C (cf. article 3) **doivent réaliser une Evaluation Globale des Risques LCB/FT-P-C** à l'échelle de leur société.

Concrètement, cela se matérialise par la réalisation d'une **cartographie des risques** LCB/FT-P-C. Ensuite, **l'Evaluation Globale des Risques** LCB/FT-P-C est la pierre angulaire du dispositif LCB/FT-P-C de votre entreprise, car elle permet d'identifier les zones de risque auxquelles votre société est exposée et de mettre en place des mesures efficaces et adaptées afin d'améliorer vos mesures de vigilances.

A travers ce processus, vous pourrez alors acquérir une **vision d'ensemble** de votre activité qui peut s'avérer très précieuse même au-delà de l'évaluation des risques.

De plus, l'importance d'avoir un dispositif LCB/FT-P-C robuste ne peut être négligée. Il **garantit la conformité** des activités de votre entreprise à toutes les lois en vigueur, vous assure une réputation solide et met en confiance vos clients et partenaires.

C'est un **véritable atout** dans la vie de votre entreprise que de réaliser une Evaluation Globale des Risques LCB/FT-P-C avec sérieux. Investir dans son dispositif LCB/FT-P-C ne doit pas être perçu comme un coût, mais comme une **source d'économies futures**, permettant de renforcer la résilience et la conformité de votre organisation face aux risques.

Votre Evaluation Globale des Risques LCB/FT-P-C doit reposer sur les **cinq points clés suivants** :

- **Identification et analyse des risques inhérents** : Identification, catégorisation et évaluation de l'impact des risques, notamment structurels, conjoncturels (nature des produits ou des services offerts, conditions de transactions proposées, canaux de distribution utilisés, caractéristiques de la clientèle, pays et zones géographiques), liés à l'externalisation, aux technologies, etc.
- **Évaluation des mesures d'atténuation en place** : Proportionnalité et efficacité des mesures face aux risques identifiés.
- **Gestion du risque résiduel** : Ajustement de l'activité ou réduction du risque si le niveau résiduel est trop élevé. Cela résulte en la formalisation de plans d'actions, dont la mise en œuvre devra être attentivement suivie.
- **Adoption de l'évaluation globale des risques** : Formalisation de l'évaluation dans un document dédié (généralement sous forme de cartographie) et approbation par le top management.
- **Surveillance et revue des risques** : Révision régulière (a minima annuelle) de l'évaluation en cas de nouvelles menaces ou changements dans le modèle commercial.

Si tout cela semble un peu fastidieux, pas d'inquiétude, vous pouvez vous faire aider dans cette tâche par un prestataire externe (à condition de comprendre l'analyse et d'en assumer les résultats).

Pour vous aider dans ce processus, vous pouvez compter sur KPMG Monaco qui, grâce à sa forte expérience, peut vous assurer un accompagnement personnalisé, et efficace !

Auteurs



Sabina DEBUSSY

Directeur Associé • Advisory • KPMG Monaco

sdebussy@kpmg.mc



Fabien MARIE

Manager • Advisory • KPMG Monaco

fmarie@kpmg.mc

Contactez-nous

Bettina RAGAZZONI

Associé

bragazzoni@kpmg.mc

Stéphane GARINO

Country Senior Partner

sgarino@kpmg.mc

Xavier CARPINELLI

Directeur Associé

xaviercarpinelli@kpmg.mc

Anne-Marie FELDEN

Directeur Associé

afelden@kpmg.mc

Sylvie ROTI

Directeur Associé

sroti@kpmg.mc

Sabina DEBUSSY

Directeur Associé

sdebussy@kpmg.mc

Bernard SQUECCO

Associé

bsquecco@kpmg.mc



[2, rue de la Lùjèrneta • "Athos Palace" • 98000, Monaco](#)



mc-news@kpmg.mc



www.KPMG.mc



[@KPMG_Monaco](#)



[+377 977 777 00](tel:+37797777700)



[@kpmg-monaco](#)



[@KPMGMonaco](#)

Abonnez-vous aux Newsletters KPMG Monaco

Les Newsletters de KPMG Monaco vous permettent de recevoir des conseils de nos experts et des actualités pertinentes directement dans votre boîte mail.

Nous nous engageons à vous fournir uniquement des communications pertinentes selon vos centres d'intérêts et de vos besoins professionnels.

[Je m'abonne aux Newsletters KPMG Monaco](#)

Les informations contenues dans ce document sont d'ordre général et ne sont pas destinées à traiter les particularités d'une personne ou d'une entité. Bien que nous fassions tout notre possible pour fournir des informations exactes et appropriées, nous ne pouvons garantir que ces informations seront toujours exactes à une date ultérieure. Elles ne peuvent ni ne doivent servir de support à des décisions sans validation par les professionnels ad hoc. KPMG International ne propose pas de services aux clients. Aucun cabinet membre n'a le droit d'engager KPMG International ou les autres cabinets membres vis-à-vis des tiers. KPMG International n'a le droit d'engager aucun cabinet membre.

[Déclaration de Confidentialité](#) | [Mentions légales](#)